

L'ENGAGEMENT DU COLLECTIF
VINGT ANS, DÉJÀ...

PAGE 2

DAVID ELOY,
RÉDACTEUR EN CHEF
D'ALTERMONDES

PAGE 4

POUR UN ENCADREMENT DU SECTEUR
PRIVÉ DANS LES PROCESSUS DE
DÉVELOPPEMENT

PAGE 4

NOS

LES NOUVELLES DE SUD

Hiver 2014

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 157

Vie des commissions

CONCERTATION DE L'AFD AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE : BILAN & PERSPECTIVES

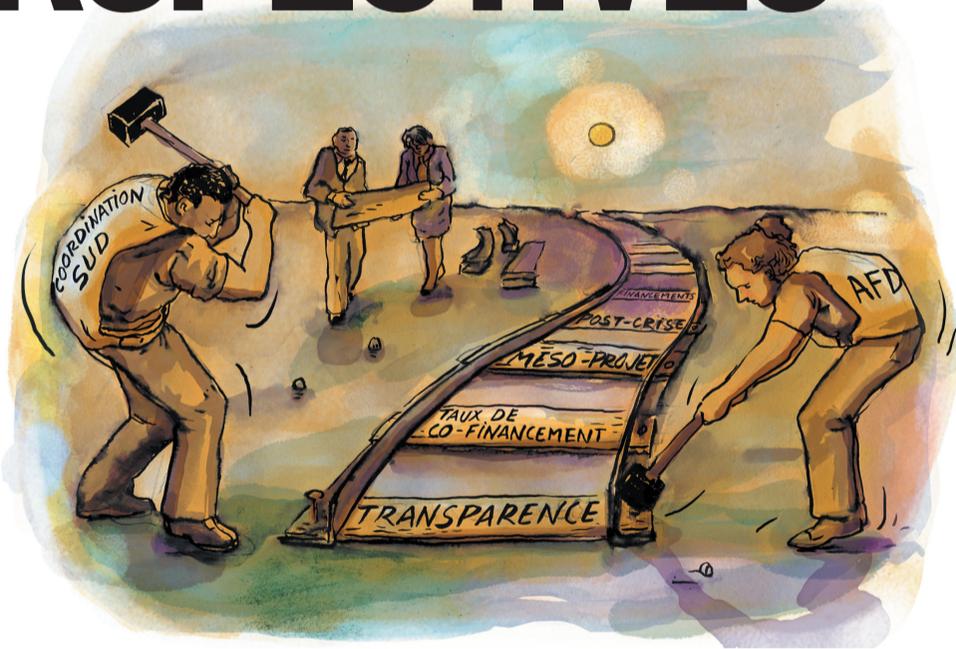
Depuis début 2014, la commission Financement & renforcement institutionnel et organisationnel des ONG (Cofri) pilote la négociation de l'Agence française de développement (AFD) avec les organisations de société civile, au sein du Cadre d'intervention transversal (CIT), approuvé en 2013. L'obtention d'accords bénéfiques pour le secteur sur 6 chantiers est au centre des discussions.

Anne-Françoise TAISNE (CFSI) &
Frédéric APOLLIN (AVSF)
chefs de file du groupe Cofri/AFD

40 ONG membres Coordination SUD sont impliquées dans différents groupes de travail préparant la négociation avec l'AFD sur six thèmes : transparence et redevabilité, financement de projets crise et post-crise et de méso-projets, révision des taux et sources de cofinancement,

nouveaux instruments de financement et procédures. Tout en continuant à défendre le droit d'initiative, Coordination SUD a défini trois principes clés : la construction d'un partenariat de confiance entre les OSC et l'AFD, la simplification des outils pour renforcer la qualité des actions et éviter des coûts humains et financiers additionnels, enfin le soutien aux actions et objectifs des ONG.

À la fin 2014, plusieurs avancées sont à saluer. La rédaction des termes de référence de chaque chantier a permis de comprendre les ambitions et les contraintes mutuelles. 4 chantiers sur 6 disposent à présent d'une feuille de route partagée. Il reste à se mettre d'accord sur les méso-projets, leur périmètre et modalités de suivi. S'agissant du « taux de cofinancement », nous espérons dépasser l'approche tendant à le limiter à l'intérêt général, pour travailler sur les enjeux du financement des actions du secteur. Enfin, la notion d'intérêt général doit être revisitée pour lui donner une appellation et un contenu répondant mieux aux enjeux actuels de la solidarité internationale. Le dossier de demande de cofinancement sera allégé, le nombre de



rapports réduit, et les temps de rencontre sur les projets à mi-parcours formalisés pour instaurer un dialogue de qualité sur les résultats. Ensuite, les budgets, actions et partenariats des projets initiatives ONG pourront être revisités en cours de route, pour faire face à d'éventuelles crises politiques ou humanitaires. Une nouvelle facilité « crise et post-crise » est aussi en cours de formalisation. Enfin, les enseignements de l'évaluation de l'instrument convention

programme (ICP) ont été retenus : l'ICP répondra à des enjeux thématiques tandis que le développement stratégique d'une OSC relèvera d'un nouvel outil - la convention de partenariat stratégique - dont le contenu sera prochainement défini. Le dialogue constructif instauré entre AFD et OSC contribue à positionner notre mouvement associatif comme un interlocuteur crédible. Ce dialogue devrait se poursuivre tout au long du 1^{er} semestre 2015. ■

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Jean-Louis Vielajus
Rédacteur en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs,
et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

Ce numéro des Nouvelles de SUD
a bénéficié du soutien du Crédit
Coopératif. Les positions exprimées
n'engagent pas le Crédit coopératif.

GRUPE
CREDIT COOPERATIF

À SUIVRE

FORUM INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS CIVILES SUR L'AGRICULTURE PAYSANNE
Coordination SUD et la Confédération Paysanne organisent le forum des sociétés civiles sur les agricultures paysannes, les 17 et 18 décembre à Lyon. La rencontre permettra de dresser un bilan des engagements de la France et de porter les positions des ONG françaises et des partenaires du Sud en la matière.

Jean-Louis VIELAJUS,
président de Coordination SUD

Notre voix collective, une force

Le monde associatif de la solidarité internationale détient des trésors, ceux que procurent l'engagement et l'initiative pour changer un monde où survivent pauvreté et désastres.

J'ai le plus profond respect pour les milliers de salariés et de bénévoles, les millions d'adhérents et de donateurs qui font vivre nos ONG. Je crois fermement à la nécessité d'une voix collective, celle de notre Coordination SUD, que j'aurai présidée pendant six ans. Six ans où les crises se sont succédé, Haïti, Sahel, Centrafrique, Syrie, Irak... Où la pauvreté a reculé par endroit, mais où les inégalités restent profondes : 10 % de la population détient 86 % de la richesse mondiale, quand 50 % s'en partagent 0,5 % ! Six années que dure aussi la crise dans les pays riches et que le sens de la solidarité, nationale comme internationale, tend à se déliter. Avec ses 152 membres (dont 25 % sont nouveaux), ses administrateurs, ses salariés, Coordination SUD a évolué : réforme de la gouvernance ; renforcement de la mission d'appui aux ONG ; animation des espaces collectifs sur nos sujets prioritaires ; dialogue politique et recherche d'influence en France, en Europe avec Concord et plus globalement avec nos homologues du FIP.

Notre voix collective reste indispensable, elle doit rester ferme et s'amplifier. L'occasion nous en est donnée en cette année 2015 qui verra la mise en place des objectifs du développement durable et, il faut l'espérer, la conclusion d'un accord sur le climat à la hauteur de l'enjeu. Poursuivons le dialogue avec les pouvoirs publics, même si, parfois, il n'est pas dénué d'ambiguïtés : confusion humanitaire/militaire (dans les situations de crise), mélange soutien au développement/promotion des intérêts économiques ; perception des ONG comme alliés/cailloux dans la chaussure. ■

L'ENGAGEMENT DU COLLECTIF VINGT ANS, DÉJÀ...

Depuis sa création, au printemps 1994, Coordination SUD s'est imposée comme acteur essentiel et incontournable de rassemblement, de renforcement, et de valorisation dans les domaines de la solidarité, de l'urgence et du développement. 20 ans plus tard, comment a-t-elle donné du sens et renforcé sa dimension collective tout en la mettant au service du secteur ?

Adeline MAZIER,
coordinatrice générale du Forim
secrétaire de Coordination SUD

Depuis sa création, au printemps 1994, Coordination SUD s'est imposée comme acteur essentiel et incontournable de rassemblement, de renforcement, et de valorisation dans les domaines de la solidarité, de l'urgence et du développement. 20 ans plus tard, comment a-t-elle donné du sens et renforcé sa dimension collective tout en la mettant au service du secteur ?

Le 16 décembre 2014, Coordination SUD fêtera ses vingt ans. Sera publié à cette occasion un ouvrage retraçant son histoire, sous la plume d'anciens présidents, de salariés, de personnalités et d'anonymes qui nous livreront des récits et témoignages plus intimes autour d'événements et de dates clés qui ont marqué les deux dernières décennies, et plus particulièrement la vie de Coordination SUD. L'idée n'est pas d'en faire la rétrospective exhaustive ici, sinon de revenir sur ce qu'il y a de fondamental dans la construction et la croissance de la plateforme : sa dimension collective. Celle qui lui a permis d'être ce qu'elle est aujourd'hui, forte de sa vision, de ses valeurs, de sa base pour relever les défis

à venir car son aventure n'est évidemment pas sans lien avec les enjeux de demain.

De la liaison à la coordination... Une profonde mutation

Si le milieu de la solidarité internationale a commencé à progressivement se structurer avec l'émergence, à partir des années soixante, de nombreux acteurs, (création du CCFCMCF en 1960, du Cnajep en 1968, du Crid en 1976, du Clong-Volontariat en 1979, et de l'Intercollectif des ASI et de développement en 1982, etc.), c'est au début des années 1990 que les OSI décident de mettre en place une structure de représentation unique avec le Comité de liaison des OSI (Closi) en 1990 jusqu'en 1994 ; puis la coordination nationale des OSI françaises de solidarité internationale, Coordination solidarité urgence développement, en 1994. Les trois collectifs fondateurs de Coordination SUD sont : le Clong-Volontariat, le Crid et la Coordination d'Agen (aujourd'hui Coordination humanitaire et développement). L'ont rejoint ensuite le Cnajep, le Groupe Initiatives et le Forim.

C'est notamment par la volonté de passer d'un comité de liaison à une véritable coordination que l'aventure est née. « C'était à l'époque une mutation importante, très ambitieuse », témoigne Jean-Jacques Boutrou, alors directeur général de Cicda.

Les objectifs de coordination étaient initialement orientés vers la représentation et la qualification des ONG nécessaires dans le dialogue avec les institutionnels, sur les

nouvelles formes de contractualisation notamment. « Nous ne pouvions continuer à faire avancer le dialogue que si nous étions ensemble, uni-e-s et nombreux. Mieux organisés, nous étions mieux entendus », selon un responsable associatif de l'époque. Au fil du temps, les objectifs se sont étoffés pour faire face aux besoins des membres mais aussi en adaptation aux contextes mouvants.

Une réunion progressive

Portant les stigmates de l'éclatement du Closi qui a précédé sa naissance, Coordination SUD a, au fil des années, réuni en son sein plus de 150 ONG françaises directement ou au travers de ses six collectifs membres. Depuis peu, la création du statut de membres associés permet d'élargir sa base au-delà des seules ONG. Ainsi, même si certains doivent encore consolider leur place, elle réunit des acteurs humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de promotion et défense des droits, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ; des réseaux d'étudiant-e-s ; de migrant-e-s ; des ONG dites « professionnelles », des grandes, d'autres plus modestes, d'autres encore reposant uniquement sur du bénévolat... Cette diversité et cette hétérogénéité illustrent à elles seules la richesse du réseau. Alors que la rencontre entre tous n'est parfois pas aisée, que les intérêts individuels de positionnement

« Cette diversité et cette hétérogénéité illustrent à elles seules la richesse du réseau. »

À SUIVRE

FINANCEMENTS INNOVANTS : DÉFENSE DE LA TAXE CHIRAC ET SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES. Après la baisse du budget de l'aide publique au développement, une nouvelle menace pèse sur le financement du développement. Des ministres et des parlementaires proposent de remettre en cause la taxe sur les transactions financières et celle finançant Unitaid. Coordination SUD et ses membres se mobilisent et appellent le Gouvernement et les députés à rejeter ces propositions.

À SUIVRE

AIDWATCH : RENCONTRE ANNUELLE DE CONCORD SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT : les 19 et 20 novembre derniers, le réseau européen des ONG (Concord) a organisé son séminaire annuel à Paris. Ces deux jours ont permis à l'ensemble des participants d'évoquer la place de l'aide publique au développement dans l'agenda post-2015.

et de notoriété risquent parfois de prendre le dessus, Coordination SUD fait en sorte de créer les espaces collectifs d'échanges, de dialogue et d'initiatives respectueux de cette diversité, travaillant pour l'intérêt général, trouvant la voie médiane, consensuelle et évitant les postures concurrentielles.

Une fraction de la société civile

Si Coordination SUD a su tisser en interne une profonde culture de la concertation et du dialogue, cette dynamique s'est traduite à l'externe par une ouverture à l'environnement associatif français, européen et international. Maillon de plusieurs regroupements, forums ou confédérations, elle porte en leur sein la parole collective de ses membres et construit, avec d'autres, les résistances nécessaires aux évolutions de ce monde. En France, elle est membre du Mouvement Associatif dont elle constitue l'acteur français de solidarité internationale. Avec 16 millions de bénévoles et 1,8 million de personnes salariées, le monde associatif emploie 8 % de l'ensemble des salariés en France. Comment valoriser l'engagement et l'action associative – dont celle des acteurs de solidarité internationale – en France ? Comment identifier et mettre en place de nouveaux ressorts d'engagement favorisant la mobilité ?

Son engagement européen au sein de la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (Concord) la fait membre d'un réseau de plus de 1800 ONG en Europe. À l'international, elle a également été à l'origine de la création du Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP). Outre ses appartenances, Coordination SUD développe alliances et partenariats et participe à différentes campagnes. Elle doit encore ouvrir le dialogue avec certains acteurs, dont ceux de l'économie sociale et solidaire par exemple. Cela figure dans son plan d'actions 2014-2016.

Un plan d'actions au service du collectif et de l'intérêt général

Coordination SUD est aujourd'hui connue et reconnue par son vécu mais aussi ses projets. Échanger et coopérer ; renforcer et défendre le secteur associatif de la solidarité internationale et peser sur les enjeux majeurs, tels sont les objectifs qu'elle s'est fixée pour 2014-2016.

Elle joue un rôle fondamental pour renforcer la connaissance mutuelle, l'enrichissement réciproque et la cohésion globale des acteurs qui la composent. Par les services et outils qu'elle développe, Coordination SUD constitue une opportunité majeure pour l'ensemble du secteur associatif de la solidarité internationale de renforcer ses capacités, la qualité et l'efficacité des actions menées. Elle est ainsi à même de faire connaître la valeur ajoutée des ONG et de défendre les intérêts du secteur. Enfin, pour peser sur les grandes décisions nationales et internationales concernant la solidarité internationale, Coordination SUD établit des positions claires et ciblées qu'elle promeut largement auprès d'acteurs clés

Il est essentiel de continuer à développer, en parallèle des expertises qui émergent des commissions de travail et du secrétariat exécutif de Coordination SUD, un sens du collectif qui va permettre de partager, de progresser ensemble et d'enrichir le fonctionnement pour une meilleure efficacité et satisfaction. De résister aux menaces et faire face aux défis actuels ou à venir évidemment. Les transitions écologiques, sociales, économiques, le financement du

développement, la multiplication des conflits, les liens entre les territoires et la question de la mobilité internationale, la montée du populisme, des extrémismes, le soutien renouvelé de l'opinion publique... pour n'en citer que quelques-uns.

Ces enjeux demandent tout notre engagement. Restons confiants et uni-e-s. Ensemble, solidaires, les membres de Coordination SUD sont plus forts pour s'allier, négocier, agir et faire la promotion

de ce qui les rassemble, à savoir un monde de solidarité et d'égalité, respectueux des droits humains et de l'environnement. *Solidaires*. Un mot si important. Une réponse (LA réponse) au phénomène de repli sur soi et d'appréhension négative des différences

de toutes natures qui semble avoir gagné notre société. ■

“ Elle joue un rôle fondamental pour renforcer la connaissance mutuelle, l'enrichissement réciproque et la cohésion globale des acteurs qui la composent. ”

152 MEMBRES

11 ESPACES DE TRAVAIL COLLECTIFS

1,8 MILLION DE VISITES PAR AN SUR LE SITE : coordinationsud.org

LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 2014

Pour célébrer 20 ans de liberté et de démocratie en Afrique du Sud, les leaders de la société civile du monde entier étaient conviés à Johannesburg, sur invitation de Civicus et ses partenaires (DEEEP, Action/2015 etc.), pour la Semaine internationale de la société civile du 19 au 25 novembre.

Cet événement fondé sur un partenariat mondial, visait à connecter les organisations de renforcement de l'action citoyenne soutenant un changement social positif. Plus de 20 événements collectifs ont été organisés sous la bannière « Action citoyenne, pouvoir des citoyens », avec pour point d'orgue l'Assemblée mondiale de Civicus et la cérémonie de remise des Prix pour l'Innovation Nelson Mandela – Graça Machel de Civicus.

CONFUSION CIVILO-MILITAIRE QUID DES PRINCIPES HUMANITAIRES ?

La commission Humanitaire de Coordination SUD a rencontré le 7 octobre 2014 M. Jacques Audibert, conseiller diplomatique à l'Élysée, pour lui demander de prêter attention à la confusion entre humanitaires et militaires exprimée par le Gouvernement, depuis l'intervention de la France en Syrie.

La tenue de tels propos nuit à l'image d'impartialité et d'indépendance des ONG. Aux yeux de forces combattantes locales, toute ONG humanitaire risque alors d'être considérée comme partie prenante de l'action officielle de la France. Cette confusion, en plus de mettre en danger le personnel des ONG, tend à les empêcher d'accéder aux populations dans le besoin.

Le point de vue du ministère des Affaires étrangères

Coordination SUD bénéficie du soutien régulier du ministère des Affaires étrangères, depuis sa création en 1994, et de l'Agence française de développement (AFD) depuis 2009. Elle constitue un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans ses relations avec la société civile. Elle est consultée régulièrement sur les grands dossiers internationaux liés au développement et à l'humanitaire.

Coordination SUD représente l'engagement, la fiabilité et le professionnalisme des partenaires de la société civile sur lesquels s'appuie la « diplomatie démultipliée » de la France dans le monde.

Xavier CRÉPIN

adjoint au délégué pour les relations avec la société civile et les partenariats au ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Les deux missions de Coordination SUD

Coordination SUD assure une double mission d'appui à la professionnalisation des ONG françaises et de représentation de leurs positions auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.

- Elle milite pour des politiques de solidarité internationale, d'urgence et de développement, fondées sur les principes de solidarité, les droits humains, la justice et la démocratie, qui s'attaquent aux causes des conflits, de la pauvreté et des inégalités, en particulier entre les femmes et les hommes.

- Elle fédère, renforce et valorise les ONG françaises comme acteurs clés de la solidarité internationale. Elle favorise les échanges et le dialogue entre ses membres et porte la parole collective de ses membres pour peser, avec d'autres, sur les enjeux majeurs de la solidarité internationale.

À SUIVRE

FORUM SOCIAL MONDIAL 2015 :

Le Forum social mondial se tiendra à Tunis, du 24 au 28 mars 2015. À cette occasion le Forum international des plateformes nationales d'ONG organisera plusieurs événements dont sa 2^e assemblée générale après celle de Dakar en 2011.

À LIRE

COORDINATION SUD PUBLIE SON DOCUMENT D'ANALYSE DU PLF 2015

À l'occasion des débats parlementaires, Coordination SUD publie son rapport d'analyse du projet de Loi de finances 2015. Le budget de la solidarité internationale subit cette année encore une baisse (-2 %). La plateforme multipliera les auditions et déposera plusieurs amendements afin d'éviter de nouvelles coupes. Lire le document d'analyse : <http://bit.ly/10XRk2f>



DAVID ELOY, RÉDACTEUR EN CHEF D'ALTERMONDES

En mars 2014, l'association Altermondes Informations devient la première coopérative de presse portée par les acteurs de la société civile (dont Coordination SUD). Nouvelle formule diffusée en kiosque, nouveau site internet participatif, avec *Altermondes*, plus que jamais les organisations de solidarité internationale vont pouvoir faire entendre leur voix.

La revue trimestrielle *Altermondes* est née en 2005 de la volonté d'associations de solidarité internationale de contrebalancer le traitement par les médias dominants de l'actualité internationale. Trop souvent, à l'époque, le monde était vu sous l'angle des grands enjeux géopolitiques et économiques internationaux, négligeant dès lors quantité de problématiques, d'analyses et de pays, notamment du Sud ou de l'Est. Surtout, ce traitement donnait rarement à voir les dynamiques citoyennes à l'œuvre pour construire un monde juste, soutenable et solidaire.

Éclairer le champ des possibles

Malheureusement, le constat qui prévalait à la création d'Altermondes, il y a déjà dix ans, reste pertinent. L'actualité internationale se résume-t-elle aux menaces islamistes ?

Que comprend-on du conflit centrafricain ? Parlerait-on autant d'Ebola s'il ne menaçait pas les pays du Nord ? Quelles réponses concrètes des populations au changement climatique ? Quelle grille de lecture de la question de l'immigration, quel regard sur l'Autre ? Les médias sont essentiels pour nourrir le débat public. Ils contribuent ainsi à forger une opinion publique éclairée. Mais remplissent-ils aujourd'hui correctement cette mission ? Les sondages semblent attester du contraire. Conscient des enjeux démocratiques qui se jouent là, *Altermondes* a donc entamé une mue profonde. Une ligne directrice : proposer une information rigoureuse et de qualité, qui n'enferme pas les lectrices et lecteurs dans le fatalisme, qui ne nourrit pas le sentiment

d'impuissance mais qui, au contraire, éclaire le champ des possibles. Tous les trois mois dans la toute nouvelle formule de la revue, enfin disponible en kiosque, et quotidiennement sur notre site, nous donnons la parole aux acteurs des sociétés civiles (associations, syndicats, mouvements, etc.) pour proposer un autre regard sur le monde.

Pourquoi pas vous ?

En devenant la première société coopérative d'intérêt collectif (Scic) de presse généraliste, *Altermondes* expérimente aussi un nouveau type de média citoyen. Un média créé par une alliance inédite entre des organisations de la société civile (une quarantaine, dont Coordination SUD, le Crid, Emmaüs interna-

tional, France Volontaire, le Gret, Oxfam France, la Plate-forme française pour le commerce équitable, Solidarité laïque, etc.), des journalistes, des photographes, des lectrices et lecteurs, réunis en une coopérative, autour d'une conviction : l'existence de médias indépendants de qualité est une responsabilité collective. Ensemble, nous l'assumons et vous invitons à

découvrir, collaborer et *in fine* soutenir l'existence d'un média à nul autre pareil. Le monde de la solidarité internationale, de l'urgence et du développement dispose aujourd'hui, avec *Altermondes*, du média qui lui manquait pour mieux faire entendre sa voix et ses propositions. ■

Pour en savoir plus : www.altermondes.org



3 questions à

Éliane AISSI-YEHOUESSI, administratrice du Conseil des Béninois de France et de Coordination SUD

Ebola : quelle stratégie globale pour le maintien de la continuité des soins ?

L'épidémie d'Ebola a déjà causé plus de 10 000 cas et fait près de 5 000 morts dans les 3 pays les plus affectés : la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Les systèmes de santé dans ces pays s'effondrent...

Cette épidémie, la plus grave jamais enregistrée, touche des pays dont les systèmes de santé sont particulièrement fragilisés par un manque cruel de financement, d'équipement, de ressources humaines, de formation et d'approvisionnement en médicaments, etc. L'accès aux soins et le suivi médical des autres pathologies sont aussi lourdement impactés, tout comme l'accès à la nourriture, à l'eau et à l'assainissement.

La mobilisation internationale s'organise mais la France tarde à mobiliser les financements promis. Qu'en disent les ONG de santé de Coordination SUD ?

La réponse de la France au plan global contre la maladie s'est traduite par un engagement à hauteur de 70 millions d'euros et une enveloppe de 20 millions d'euros de financement immédiat. Cependant, pour le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), la France n'a décaissé, au 24 octobre, que 6,3 millions d'euros auprès de la Guinée et des différents acteurs humanitaires. Coordination SUD appelle à la concrétisation rapide de ces promesses de dons, afin qu'elles ne se résument pas à un simple effet d'annonce.

Il faut aujourd'hui mobiliser tous les acteurs pour lutter contre Ebola. Comment les ONG contribuent-elles à cet effort international ?

Le traitement des malades est fondamental pour contenir l'épidémie et limiter sa propagation ; la sensibilisation de la population et la prévention le sont tout autant. Il faut également assurer la continuité des soins dans les centres de santé. Le travail réalisé par les ONG de santé présentes sur place est essentiel. La diaspora africaine en France a aussi un rôle à jouer. De nombreux collectifs, avec des associations relais sur place, soutiennent des structures de soins totalement démunies. Seule une mobilisation de tous permettra de juguler cette fièvre hémorragique : l'isolement des pays meurtris ne saurait être la solution.

Tribune POUR UN ENCADREMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

Anais SAINT-GAL,

cheffe de file du groupe sur la place et le rôle du secteur privé de la Campagne *Post-2015 : transitions pour un monde juste*, chargée de plaider à Terre des Hommes France

Les délibérations intergouvernementales sur l'adoption de futurs objectifs de développement durable (ODD) se poursuivent. Les débats confirment d'ores et déjà la volonté de nombreux États et entreprises de voir le secteur privé marchand directement et significativement impliqué dans leur mise en œuvre. Une approche qui soulève autant de défis que d'inquiétudes.

En septembre 2015, l'ensemble des États des Nations unies adopteront un nouveau cadre de développement à l'échelle internationale. Faisant suite aux précédents objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000, ce futur cadre, constitué d'objectifs de développement durable (ODD), s'appliquera pour la première fois à l'ensemble des États et intégrera aussi bien les questions environnementales que celles relatives aux droits humains.

Ambitieux et global, la mise en œuvre de ce nouveau cadre pose toutefois la question de

son financement estimé à 220 trilliards de dollars par le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable. Peinant à faire face aux effets de la crise économique mondiale de 2008 et à la réduction des ressources publiques, de nombreux États poussent à l'intégration du secteur privé au processus de développement post-2015, notamment pour le financer. Pour autant, pour les organisations membres de la campagne *Post-2015 : transitions pour un monde juste*, il ne saurait être question de limiter aux seuls intérêts privés, notamment des entreprises multinationales, la définition de ces objectifs et le soin de relever le défi du développement.

Si le secteur privé est divers et recouvre des acteurs très différents (entreprises multinationales, PME, PMI, ETI, entrepreneurs sociaux, etc.) dont l'utilité sociale est certaine, ce sont avant tout les pratiques et impacts des entreprises multinationales sur le développement qui sont contestés. Les catastrophes industrielles comme le Rana Plaza (2013), Erika (1999), Bhopal (1984), témoignent des impacts désastreux des activités des multinationales, puissantes et fructueuses, sur l'environnement et les populations, et interroge sur la pertinence de la réalisation du développement par ce secteur alors même que les comportements délictueux des entreprises, souvent à l'origine de ces drames, restent impunis. En effet, les mécanismes de régulations et d'encadrement du secteur privé (in)existants, notamment des

entreprises multinationales, sont loin d'être à la hauteur des enjeux du développement durable ; et si leur participation à la réalisation des ODD est vivement encouragée par des États, rien n'a encore pour l'instant été proposé pour encadrer leur rôle et leur place dans cette réalisation.

Ainsi, pour les organisations membres de la campagne *Post-2015 : transitions pour un monde juste*, il est essentiel de veiller à ce que les États, garants de l'intérêt général, ne déchargent pas leurs responsabilités sur le secteur privé marchand qui défend au contraire des intérêts propres. Représentants des peuples, les États doivent protéger les populations des activités des multinationales contraires aux droits humains et à l'environnement en s'assurant qu'elles agissent en adéquation avec la réalisation des ODD. Ils doivent aussi favoriser la place et le rôle des petites entreprises locales ainsi que celles relevant de l'économie sociale et solidaire. Enfin, il est primordial que les États aient conscience que ce sera avant tout le respect des droits humains et non le commerce et la croissance qui sauront répondre aux enjeux des futurs ODD : fin de la pauvreté et de la faim dans le monde, réduction des inégalités dans et entre les pays, pacification des sociétés, etc.

Les ONG parties prenantes de la Campagne *Post-2015* n'auront de cesse d'alerter les pouvoirs publics sur ces différents points. Il en va de la sauvegarde des intérêts des populations les plus vulnérables. ■

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DE L'AGENDA ET LES ACTUALITÉS WWW.COORDINATIONSUD.ORG